

Les lettres incluses sont assez longues. Désirez-vous que j'en donne lecture ?

M. BREITHAUP: Je ne pense pas que ce soit nécessaire. Vous pourriez peut-être lire la déclaration de Québec, qui est postérieure aux accords de Torquay.

M. FLEMING: Le document postérieur aux accords devrait certainement être consigné, car il a réellement de l'intérêt. Je n'ai pas eu l'avantage d'en prendre connaissance, mais je crois comprendre que c'est dans ce document que l'Association exprime un avis postérieur à la conclusion des accords.

Le PRÉSIDENT: Voulez-vous que j'en donne lecture? Ces documents sont assez longs.

M. FLEMING: Je crois qu'il serait utile de faire consigner la résolution adoptée le 5 juin 1951. Elle ne contient qu'une page et expose les perspectives de commerce découlant des accords de Torquay. Les autres documents sont des lettres imprimées, adressées à tous les membres du Comité et qui remontent à décembre 1950; ces dernières n'ont peut-être pas besoin d'être consignées.

M. BREITHAUP: M. McCormack, de l'Association des manufacturiers canadiens, qui se trouve ici par hasard, me dit que la lettre du 29 décembre a son importance.

M. FRASER: Faites consigner les deux documents.

Le PRÉSIDENT: Donnerai-je lecture de la lettre du 29 décembre et de la résolution du 5 juin 1951 ?

M. BREITHAUP: Qu'on les fasse consigner.

Le PRÉSIDENT: Très bien, on les fera consigner.

CANADIAN MANUFACTURERS' ASSOCIATION
(Incorporated)

CONFÉRENCE DU COMMERCE INTERNATIONAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DE L'ASSOCIATION DES MANUFACTURIERS CANADIENS
QUÉBEC, P.Q., 5 juin 1951.

Nous nous réunissons au moment où notre économie traverse une rude épreuve, par suite de la nécessité de la part du Canada et des États-Unis d'armer l'Europe occidentale, afin d'éviter une troisième guerre mondiale. Nos usines sont déjà ou seront en partie outillées pour fabriquer des armes et des munitions, nous manquons d'acier et de beaucoup d'autres matières premières et les États-Unis sont en train de monter des stocks de produits bruts essentiels. Dans ce temps-là les tarifs douaniers n'ont qu'une importance secondaire et ce sont les restrictions d'importation qui gênent l'écoulement normal des marchandises sur les marchés où nous exportions avant la dernière guerre. A la suite de la Conférence d'Ottawa en 1932 et jusqu'en 1940, les fabricants s'intéressaient vivement à l'exportation dans le Royaume-Uni, les pays du commonwealth et les colonies anglaises. Or, à l'exception de certains articles manufacturés dont ils ont besoin et qu'ils ne peuvent pas se procurer ailleurs, ces pays limitent énormément ou interdisent complètement l'importation des articles manufacturés canadiens depuis le début de la guerre.

Nous savons par expérience que les États-Unis n'ont pas remplacé jusqu'ici et ne remplaceront probablement pas à l'avenir de façon satisfaisante nos anciens débouchés dans l'empire britannique; c'est l'avis de la plupart de nos membres qui fabriquent une grande variété de produits.

Bien qu'on nous ait annoncé d'Ottawa à plusieurs reprises que le marché des États-Unis est ouvert aux fabricants canadiens, une petite partie seulement des deux milliards de marchandises que nous avons expédiées aux États-Unis l'an dernier consistait en articles entièrement manufacturés et prêts à être utilisés par le client ultime.